



Séance	Assemblée technique 50 mètres – procès-verbal
Date	21 mars 2024, 20 heures
Lieu	Rosé, Buvette du stand
Sections	Présentes : 13 avec 19 délégués Absentes : 2
Comité	Présents : 3 = Stéphane Broillet, Jacques Moullet (Présidence de séance, procès-verbal), François Passaplan Excusés : Daniel Roubaty (Président), Herrman Buntschu, Frédéric Descloux
Invités	Pascal Tinguely, Marcel Zürcher

Thème	Suite ?
<u>1. Constitution de l'assemblée</u> <ul style="list-style-type: none">• J. Moullet salue les délégués qui se sont déplacés ce soir pour l'assemblée. Il excuse l'absence de notre président, retenu ce soir par une autre obligation.• Avec 21 votants, la majorité est fixée à 11. On renonce à nommer un scrutateur.	
<u>2. Procès-verbal du 16.03.2023</u> <ul style="list-style-type: none">• Ce procès-verbal a été mis à disposition sur le site internet 7 jours avant l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.	
<u>3. Camp de tir</u> <ul style="list-style-type: none">• St. Broillet présente brièvement ce camp qui sera placé sur la conduite de M. Zürcher.• Le programme est semblable aux années passées, mais le camp a lieu un mois plus tôt.• Une liste des responsables junior circule dans la salle. Ils seront invités à passer au camp pour voir son déroulement et mettre à jour leur technique. Il faut aussi préparer la relève des formateurs attitrés.	
<u>4. Finale M15/M17 et règlement mis à jour</u> <ul style="list-style-type: none">• Le règlement est complété d'une déclaration sur la protection des données et le programme est adapté à ce qui a été pratiqué ces dernières années et qui a fait ses preuves. Mis au vote les modifications sont acceptées unanimement.• L'année passée la participation a nettement augmenté, grâce au tir du vendredi soir.• Les invitations pour la journée de finale sont distribuées ce soir.	
<u>5. Championnat de groupes</u> <ul style="list-style-type: none">• Les sociétés vont recevoir une invitation à inscrire les groupes, avec délai au 31.03.2024.• Merci d'informer F. Passaplan s'il y a des changements de responsable dans la société. Veuillez respecter les délais : le canton a très peu de temps pour informer la FST.• Le matériel sera remis aux sociétés dès réception. Attention, cette année la FST met à disposition des étiquettes qui doivent être collées sur les bandes d'imprimante.	
<u>6. Championnat cantonal</u> <ul style="list-style-type: none">• Les décentralisés sont une excellente occasion de s'entraîner au tir de match.	



Thème	Suite ?
<ul style="list-style-type: none">• Des fichiers seront mis à disposition sur le site SFTS pour le décompte final. On limitera le nombre de données à saisir au minimum nécessaire.• Nous reconduisons le programme des finales de 2023, avec finales des 8 meilleurs.	
<p><u>7. Programme cantonal</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le programme est inchangé. La SFTS demande à toutes les sociétés de participer. En 2023, ce n'était pas le cas et c'est très dommage. En mettant le programme au classement de la société, on peut améliorer le taux de participation. Pensez-y !• Le délai de retour sera coordonné avec celui des passes populaires fédérales.• Des fichiers de décompte seront mis sur le site SFTS, pour ce concours également.	
<p><u>8. Concours féd. Sociétés: dates +lieu 2024/lieu 2025</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Marly recevra les tireurs les 13 (1600-1900), 23 (1600-1930), 24 (0830-1200, 1330-1630) et 25 (0800-1200). Nous remercions Marly pour sa disponibilité.• Fribourg est disponible pour 2025. Courlevon s'annonce pour 2026. Jaun est intéressé pour 2027.	
<p><u>9. Activités de match</u></p> <ul style="list-style-type: none">• P. Tinguely présente le programme, composé de 9 entraînements, dès le 07.04.2024. Ces entraînements sont ouverts à toutes et tous. Junior et Elite tirent les mêmes programmes. La SFTS soutient financièrement les sociétés formatrices qui envoient des jeunes à ces entraînements.• Le Match romand et les concours de la FST seront aussi visités. La SFTS soutient aussi la participation aux Shooting Masters de la FST.	
<p><u>10. Calendrier C50m</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le calendrier est passé en revue. Quelques dates sont commentées ou adaptées.• Cette année, il faut penser au tir du Jubilé de la FST. Il y a également le Championnat suisse d'équipes de match à Thoue.• Le mois d'août est très chargé, mais on ne voit pas comment l'alléger.	
<p><u>11. Propositions et divers</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Ni les sociétés, ni le comité n'ont de propositions à formuler.• P. Tinguely explique qu'il y aura à nouveau un cours de base cette année, en septembre. Il est organisé en commun avec la SCTF. Qui a participé au cours de base peut entamer une formation de moniteur. Sa société peut ensuite bénéficier de subventions J+S. NB : la SFTS soutient aussi les cours de moniteur C (2/3 des taxes d'inscription). Le cours en allemand est toujours en collaboration avec Berne.• M. Zürcher demande de revoir le programme de la finale à genou. Un programme plus « ludique » ferait du bien. La limite de qualification est élevée. L'année dernière, la participation a baissé. On pourrait penser à séparer les catégories. Le comité s'y penchera, car cela demande un changement de règlement.• B. Gachoud demande ce qu'il est advenu du tir d'incitation en trois positions. Nous avons dû l'interrompre, pour cause de participation insuffisante.	

La séance est clôturée à 21 heures 10

Jacques Moullet, Secrétaire